

l'initiative de la princesse elle-même, ou à celle de son secrétaire, est la seule modification apportée au plan ; mais les expressions de la lettre qui vient d'être citée, *selon que je vous dis à mon partement*, et plus loin, *comme je dysois*, indiquent une résolution concertée, à l'avance, entre Madame et son secrétaire Barangier, au moment où celui-ci allait se rendre de Flandres à Brou, résolution qui ne devait être peut-être définitive qu'après l'avis de *Van-Boghem consulté sur le terrain*.

Admettant même que ces changements de détails eussent été exécutés par le nouvel architecte, ils ne seraient pas, selon nous, de nature à altérer l'idée première des plans généraux créés par Jehan de Paris.

Antoine Dusaix, qui a chanté en vers toutes les merveilles de l'église de Brou, dans *Le Blason de Brou*, imprimé en 1533, c'est-à-dire vingt ans après les fondations de cette église, est la seule autorité sur laquelle on s'était pour repousser ces observations ; mais le poète bressan pourrait n'avoir pas connu les plans primitifs de Jehan de Paris. Il a été de bonne foi lorsqu'il qualifiait *Van-Boghem de mathématicien, d'architecte incomparable, ayant fait la huitième merveille du monde*. Du Saix a jugé sur l'apparence, comme témoin oculaire, sans autre examen ; Van-Boghem s'est laissé faire dans l'intérêt de sa renommée..... *Ingenium atque manus.....*

Nous le répétons, Du Saix n'a pas connu les premiers plans de Jehan de Paris, établis de 1505 à 1509, plans remis par la princesse à Van-Boghem, lorsqu'elle chargea *maistre Loys, maistre masson, de la taille des pierres et de la conduite des ouvriers*.

Cette qualité de *maistre masson* équivaut-elle à celle d'*architecte*? Non, sans doute (1). Nous admettons que Van-

(1) On lit dans les Recherches historiques et archéologiques de l'église de